



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Sursis concordataire définitif

Date de publication: SHAB - 04.09.2019

Numéro de publication: NA02-0000000247

Canton: VD

Entité de publication:

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois,
Rue des Moulins 8, 1400 Yverdon-les-Bains

Sursis concordataire définitif Fuegotec S.A.

Entité requérante:

Fuegotec S.A.

CHE-105.998.382

Chemin des Dailles 10

1053 Cugy VD

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire définitif.

Organe décisionnel:

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois,

Rue des Moulins 8, Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Commissaire:

Monsieur Christophe Savoy, Case postale 218, 1401 Yverdon-les-Bains

Durée du sursis concordataire: 6 mois

Fin du sursis concordataire: 27.02.2020

Remarques juridiques:

Par décision du 3 septembre 2019, communiquée le même jour, la présidente du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois accorde à FUEGOTEC S.A., Chemin des Dailles 10, 1053 Cugy (VD), un sursis définitif jusqu'au 27 février 2020 et désigne en qualité de commissaire, Monsieur Christophe Savoy, Case postale 218, 1401 Yverdon-les-Bains.